

**18^e réunion du Conseil Ministériel de l'OSCE
Vilnius, les 6 et 7 décembre 2011**

Original: FRENCH

**Intervention de S.E. Monsieur Jean Asselborn,
Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires étrangères du
Grand-Duché de Luxembourg**

Monsieur le Président,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

L'année dernière à Astana, nos Chefs d'Etat et de gouvernement ont lancé la formidable ambition d'une communauté de sécurité euro-atlantique et eurasiennne, libre, démocratique, unie et indivisible, fondée sur des engagements partagés, des objectifs communs ainsi que le respect de la dignité intrinsèque de chaque individu.

Aujourd'hui, nous sommes réunis à Vilnius pour donner substance à cette vision d'avenir, en adoptant des décisions concrètes et ambitieuses, qui nous permettent d'affronter les défis du 21^e siècle, alors que nous sommes confrontés à une crise économique et financière sans précédent qui risque de créer de nouvelles tensions et de nouvelles lignes de division dans nos sociétés.

Monsieur le Président,

Les nouveaux médias électroniques permettent aujourd'hui à un nombre sans précédent d'individus dans l'histoire de l'humanité de bénéficier d'une information plus objective et plus diversifiée, et d'exprimer librement leur opinion. Des développements récents considérables au sud de la région de l'OSCE ont d'ailleurs montré à quel point cette nouvelle liberté d'expression se situe au cœur même des processus démocratiques. Nous n'avons pas le droit de laisser faiblir ou relativiser ces libertés fondamentales. Chaque individu a le droit d'obtenir des informations de sources différentes et d'exprimer librement son opinion, et sans entraves. La liberté de l'information ne souffre pas de filtrage.

Voilà pourquoi nous devons approfondir nos engagements dans la dimension humaine pour répondre aux défis posés par ces progrès technologiques considérables et assurer que chacun puisse tirer les bénéfices d'une véritable diversification des sites et plateformes d'information. J'attache donc la plus grande importance à l'adoption d'un projet de décision substantiel sur l'application des principes de la liberté de presse et d'expression aux nouveaux médias.

Monsieur le Président,

Il est tout à fait déplorable de constater que, dans la région de l'OSCE, des journalistes continuent, jour après jour, à être persécutés, poursuivis, menacés, maltraités et même assassinés à cause de l'exercice de leur profession. Comme le rapporte régulièrement notre Représentante pour la liberté des médias, Madame Dunja Mijatovic, que j'aimerais féliciter pour son courage et son engagement sans faille, la situation des journalistes ne s'améliore pas, bien au contraire – hélas ! C'est pourquoi l'adoption, ici à Vilnius, d'une décision ambitieuse qui rappelle et complète les engagements existants visant à protéger la personne et l'intégrité des journalistes et des professionnels des médias, me paraît d'autant plus impérieuse.

J'aimerais encore plaider en faveur du renforcement de notre coopération, et de notre appui politique et financier, aux trois institutions qui font la force de l'OSCE : la Représentante pour la liberté des médias – que je viens de mentionner –, le Haut Commissaire aux Minorités Nationales, et le Bureau des Institutions démocratiques et des Droits de l'homme. L'autonomie d'action de ces institutions et leur impartialité sont gages de leur crédibilité et de leur autorité. Cette autonomie ne doit pas être remise en cause, elle doit être confortée, et ce faisant nous satisfaisons aux engagements auxquels nous avons souscrits et qui se situent au cœur de cette organisation. Toute remise en cause de ces engagements se heurtera à notre opposition ferme.

Monsieur le Président,

Les crises et conflits en Géorgie et au Kirghizstan ont montré que nos mécanismes de prévention et de réponse rapide aux conflits méritent d'être complétés et actualisés. L'OSCE mène en son sein depuis trois ans un dialogue de sécurité européenne qui a permis de faire émerger bon nombre de propositions utiles – mais pas encore de décision concrète – pour y remédier.

Il est donc temps maintenant d'adopter une décision vigoureuse, en mobilisant la volonté politique nécessaire, afin de permettre à cette Organisation de faire son travail en lui donnant les moyens nécessaires pour réagir rapidement et de manière efficace à une crise ou à une situation de conflit. Pour ce faire, il est indispensable de rendre les procédures de gestion de crise plus flexibles, en donnant la possibilité à la Présidence-en-exercice de dépêcher sans retard une mission d'experts ou de médiation dans un foyer de crise. J'aimerais insister sur ce point qui me paraît tout à fait crucial. Il convient également de renforcer les capacités d'analyse et d'alerte précoce du secrétariat.

Nous devons aussi redoubler notre détermination et nos efforts pour donner un nouvel élan au règlement pacifique des conflits gelés, surtout en Géorgie et au Haut-Karabagh, où la situation reste figée. Concernant la Transnistrie, je me félicite que,

après une suspension de plus de 5 ans, les négociations formelles en format « 5+2 » ont repris et que le processus de règlement du conflit transnistrien a ainsi été remis sur les rails. J'aimerais saluer l'engagement de la Présidence-en-exercice, des médiateurs, des observateurs et des parties qui a permis d'atteindre ce résultat important, tout en espérant que la reprise des négociations formelles parviendra rapidement à des résultats concrets.

Monsieur le Président,

Cette année, nous avons vécu des transformations démocratiques véritablement révolutionnaires en Afrique du Nord, dans certains pays de nos partenaires méditerranéens de la coopération. Il appartient désormais aux peuples de ces pays de prendre leur destin en main et de faire les prochains pas. L'OSCE doit se tenir prête à les soutenir en tenant à leur disposition ses outils et sa vaste expérience en matière de démocratisation acquise au cours des dernières décennies. J'appuie sans réserve un renforcement concret de la coopération avec nos partenaires méditerranéens et asiatiques et l'adoption d'une décision d'envergure à ce sujet. De même, je soutiens l'adoption d'une décision et d'un paquet de projets permettant de renforcer davantage l'engagement de l'OSCE avec l'Afghanistan.

J'aimerais encore chaleureusement appuyer la demande de notre partenaire et ami, la Mongolie, de devenir membre de l'OSCE. Le Luxembourg tient à répondre positivement à cette demande d'un pays dont la situation nous est déjà familière. Cette candidature est certes aussi une reconnaissance de l'attractivité et de la pertinence de notre Organisation, mais elle doit être considérée pour ses mérites propres. Enfin, j'espère voir un élargissement de notre partenariat méditerranéen à la Lybie, lorsque ce pays sera prêt à poser sa candidature.

A Astana, nos Chefs d'État et de gouvernement avaient appelé les Etats participants de l'OSCE à moderniser et revitaliser les régimes de maîtrise des armes conventionnelles. Je regrette que les négociations d'un document cadre, destiné à sortir le traité sur les forces conventionnelles en Europe (FCE) de la crise dans laquelle il se trouve depuis le moratoire russe en 2007, aient échoué. L'absence de résultat ne doit pas nous décourager ou nous amener à baisser les bras – bien au contraire ! Nous devons relancer sans tarder nos efforts pour réduire les armements conventionnels au niveau le plus bas possible en augmentant en même temps la transparence dans le domaine militaire.

En ce qui concerne le renforcement des mesures de confiance décidé à Astana, nous saluons les progrès qui ont permis de mettre à jour le document de Vienne datant de 1999. Les modifications réalisées ne constituent toutefois qu'un premier pas et j'encourage vivement les Etats participants de l'OSCE à convenir des améliorations plus substantielles. Le Luxembourg coparraine d'ailleurs plusieurs initiatives visant à accroître la prévisibilité et la transparence dans le domaine

militaire, notamment en abaissant les seuils de notification des activités militaires et en améliorant l'échange annuel des données militaires. Afin de contribuer à l'amélioration des capacités de prévention des conflits de l'OSCE, nous coparrainons également une initiative sur l'envoi d'une inspection multinationale ayant pour objet d'éviter qu'un conflit ne soit déclenché sur base d'informations ou de perceptions erronées de la situation.

Je me félicite que nous sommes sur la bonne voie en ce qui concerne la détermination de la Présidence de notre Organisation en 2014. Je salue aussi les perspectives de voir la décision pour 2015 être prise également lors de cette réunion, même si je sais que cela sera difficile. Voilà qui permettra à l'OSCE d'envisager son avenir de manière plus sereine et de mieux planifier ses activités à long terme.

Monsieur le Président,

Cette année, nous avons élu Monsieur Lamberto Zannier Secrétaire Général de l'OSCE et j'aimerais le féliciter en cette occasion pour ses responsabilités nouvelles qu'il exerce depuis un semestre environ. Face aux défis auxquels notre Organisation est confrontée, sa tâche ne sera pas facile. Je me réjouis de poursuivre avec lui l'excellente coopération.

Je saisis l'occasion pour vous exprimer, Monsieur le Président, ainsi qu'à l'équipe très engagée de la Présidence lituanienne, mes félicitations pour l'excellent travail accompli tout au long de cette année ainsi que mes remerciements pour l'hospitalité généreuse qui nous est offerte dans cette belle ville de Vilnius.

Enfin, j'aimerais adresser mes meilleurs vœux à la future Présidence irlandaise et l'assurer de tout notre appui dans l'importante et lourde tâche qu'elle assumera au cours de l'année à venir. Je suis sûr qu'en 2012 nous serons à même de poser de nouveaux jalons décisifs sur la voie de la réalisation de notre ambition d'une véritable communauté de sécurité, afin de rendre notre région plus sûre, plus stable et plus prospère.

Je vous remercie de votre attention.